



BUDGET PARTICIPATIF COLLEGE

Le Département a mis en place un budget participatif pour les collégiens et dédie un million d'euros pour des projets de collèges durables et pour l'amélioration du cadre de vie sur toute la Charente.

La commission était constituée d'élèves et de personnels du collège et elle a étudié différents projets déposés en juin dans l'urne par les élèves.

Le choix s'est porté sur :

- l'aménagement de la cour
- l'aménagement du préau
- l'aménagement du foyer.

L'objectif est de permettre aux élèves d'avoir un cadre de vie agréable.

Du 20 au 31 mars, les élèves, les parents et les personnels pourront voter pour deux projets : celui du collège Henri Martin et un autre projet d'un autre collège au choix.

Les modalités exactes seront présentées dans quelques semaines.